

**Relevance of the project/strategy : 26,5**

Le projet répond à la 1ère priorité affichée (HOR), améliorer l'acquisition des compétences de base et transversales, même si les compétences qui seront développées sont plutôt des compétences techniques et de savoir-faire/savoir-être (éduquer à l'environnement et au développement durable) que des compétences de base.

Concernant la 2ème priorité affichée (EFP), améliorer l'accès à la formation et aux qualifications pour tous via l'EFPC, la candidature est tout à fait pertinente pour répondre à cet objectif.

En revanche, le projet n'indique pas comment il répondra spécifiquement à la 3ème priorité affichée (JEUNESSE), promouvoir l'autonomisation des jeunes et leur citoyenneté active, par la coopération trans-sectorielle. En effet, même si les jeunes font partie des bénéficiaires finaux du projet, aucune action spécifique n'est détaillée les concernant, et ils ne sont pas inclus spécifiquement dans les événements de communication et de dissémination prévus dans le projet.

L'analyse des besoins et l'état des lieux ont été menés de manière approfondie par chaque partenaire sur son territoire, ce qui est très appréciable car ils justifient pleinement la mise en place du projet et démontrent que la problématique choisie est pertinente pour l'ensemble des partenaires et des pays du consortium.

Les objectifs du projet sont clairement définis, fournir aux professionnels de l'EEDD des outils et méthodes pour se former et agir en vue d'accompagner la transition écologique sur les territoires par une dynamique citoyenne, et peuvent être atteints compte tenu de la nature et de l'expérience du partenariat (7 partenaires européens).

Le projet apporte du nouveau (par la démarche, le sujet, la production, le support) en termes d'opportunités d'apprentissage et de développement des compétences. Il renforcera les connaissances, le savoir-faire et les pratiques existants des organismes et des personnes impliqués en même temps que celles des groupes cibles.

Cependant, il aurait fallu démontrer de manière plus convaincante qu'il n'existe absolument pas de projets déjà menés sur cette thématique. En effet, de précédents projets se sont déjà intéressés à la question des nouvelles compétences à développer en lien avec la transition écologique. Le recueil intitulé « LA GENERATION ERASMUS S'ENGAGE POUR LE CLIMAT », publié par l'Agence Erasmus + France, présente un ensemble de projets menés ou en cours visant à contribuer à la sensibilisation des jeunes, à l'information des citoyens, à la conduite de projets structurants et innovants entre acteurs publics et privés à l'échelle du continent européen. Parmi ces projets, certains concernent le développement des « emplois verts », dont les résultats auraient probablement pu être capitalisés par la présente candidature.

Le projet est susceptible de générer des résultats qui peuvent être utiles pour d'autres domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, en plus du domaine pour lequel le principal impact est attendu (1 à 5 modules de formation qui s'intégreront dans des dispositifs de formation professionnelle continue en EEDD).

La dimension transnationale apporte clairement de la valeur ajoutée, même si la pertinence du choix de ces pays (et pas d'autres) aurait pu être mieux argumentée.

### **Quality of the project design and implementation : 15**

Le programme de travail est clair et bien détaillé, les différents lots de travail s'enchaînent logiquement.

Cependant, il est indiqué dans l'annexe 5 que « Ces activités (...) feront l'objet d'un réexamen, voire d'une répartition ou d'une redistribution lors du lancement du projet. » Cela est problématique, car même si le programme de travail et les activités doivent laisser place à une certaine souplesse, il est nécessaire de définir un cadre clair, avec des activités attribuées à des partenaires précis, sous peine de rencontrer des difficultés à exécuter le projet par la suite et à atteindre les objectifs fixés.

Les activités proposées sont adaptées pour répondre aux besoins identifiés et atteindre les objectifs fixés. La méthodologie proposée est réaliste et appropriée pour générer les résultats escomptés et tient compte des connaissances et pratiques existantes dans le cadre d'une problématique cernée («Comment accompagner la transition écologique sur les territoires par une dynamique citoyenne »).

Les annexes sont de qualité et enrichissent les explications de la candidature.

La candidature ne détaille cependant pas suffisamment les outils qui seront mis en place pour s'assurer que le projet sera mis en œuvre de manière appropriée dans le délai et le budget prévus. Il est dit que des réunions mensuelles à distance seront organisées, qu'un intranet permettra de suivre en temps réel les activités de chaque partenaire, mais cela ne semble pas suffisant. Il eut fallu détailler les outils et la fréquence mis en place pour le reporting, tant scientifique que financier. De même, les outils mis en place pour la gestion des risques ne sont pas suffisamment décrits. Le fait que les partenaires se connaissent déjà, et l'existence de nombreux outils collaboratifs, n'exclue pas que le partenariat rencontre des difficultés lors de la mise en place des actions.

Le nombre total de jours demandés pour les productions intellectuelles est excessif au regard des livrables prévus. D'autre part, les coûts exceptionnels demandés ne sont pas détaillés et les modes de calcul utilisés ne sont pas explicités. Le souci de vouloir traduire dans les différentes langues du projet un grand nombre de données pourrait par ailleurs être un motif de ralentissement du planning. Les partenaires devront être attentifs à ce point.

Les modalités de validation et de reconnaissance des acquis visés par les modules qui seront créés, et leur intégration dans le système ECVET, seront définies dans le cadre de O4.

### **Quality of the project team and the cooperation arrangements : 15**

Le partenariat est très diversifié, riche et complémentaire dans le domaine de l'EEDD, et ses membres se connaissent déjà. Cependant, il est dommage que, pour 4 des 7 partenaires (GRAINE LR, Alejandro Gallego Barrera S.L.U., IFREE et Parco Nord Milano), aucune information n'ait été donnée sur l'équipe de personnes ressources qui participeront au projet, alors que cela est expressément demandé dans le formulaire de candidature. Il est également à noter que plus de la moitié des partenaires (Coop Alchimia et GRAINE LR, Alejandro Gallego Barrera S.L.U. et IFREE) sont des nouveaux venus ne disposant pas d'expérience des projets européens. Il faudra s'assurer que ces partenaires s'approprient rapidement les règles de gestion et de participation aux partenariats stratégiques, sous peine de possibles difficultés ultérieures dans le management du projet par le coordinateur.

Les activités semblent bien réparties à la lecture du Gantt et du projet, cependant, on remarque de fortes disparités au niveau des nombres de jours demandés par partenaire pour chaque production intellectuelle, tant pour les jours enseignants que pour les jours techniciens. Le coordinateur, POLIS et Alejandro Gallego totalisent plus de 63% des jours totaux demandés, ce qui ne va pas dans le sens d'une répartition équitable entre les 7 membres du partenariat.

Des conventions de partenariat seront signées entre le coordinateur et les partenaires.

Chaque réunion transnationale donnera lieu à une évaluation. Les méthodes de coordination et les moyens de communication sont très clairement définis et déjà utilisés par les partenaires (exemple : les méthodes wiki déjà mises en place avant le début du projet).

La capacité du consortium à assurer une réelle mise en œuvre, un suivi et la diffusion des résultats obtenus par le biais du projet, sont bien démontrés.

### **Impact and dissemination : 26,5**

Le consortium fera appel à une évaluatrice externe, qui évaluera aussi bien les aspects scientifiques que la qualité de la gestion du projet. Il faudra cependant être attentif à ne pas trop ralentir le planning à cause de l'évaluation externe constante. Les compétences et expertise de l'experte sont bien détaillées. La manière dont elle va mesurer les avancements concrets, également.

Il est indiqué (page 43) qu'« un protocole d'évaluation sera discuté, amendé, transformé et validé dès la première réunion collective. » et plus loin (page 45) : « tous ces éléments seront discutés à l'occasion de la première réunion transnationale et les indicateurs de progression et de bonne conduite du projet et des résultats seront validés par les partenaires et les évaluateurs ». Or, même si certains éléments ont déjà donné lieu à des discussions entre partenaires, ce protocole aurait dû être défini et validé par tous dès le stade de la candidature. De même, le document en annexe intitulé « Questionnaire d'évaluation de la démarche » donne des éléments pour mener la démarche d'évaluation, mais il est bien précisé que ceux-ci ne sont que des propositions devant être rediscutées au démarrage du projet. Ainsi, il est impossible de savoir quels éléments seront retenus. Il eut fallu être plus directif à ce stade de la candidature.

L'impact sur les participants directs au projet est bien démontré. Le fait que les modules de formation seront intégrés aux cursus déjà existants des institutions partenaires permettra de toucher un plus grand nombre d'étudiants et d'apprenants. L'impact sur les participants et les organismes impliqués se poursuivra au-delà de la durée du projet. Divers outils de communication seront mis en place et les publics-cibles du plan de communication sont évoqués pour chaque pays. La candidature identifie les résultats du projet qui peuvent être transférés vers d'autres groupes cibles concernés.

Les activités de dissémination et d'exploitation sont bien mentionnées. Un ensemble de mesures et d'outils appropriés seront utilisés pour atteindre les groupes cibles visés par la dissémination.

Les matériels produits seront en accès libre pour tous les acteurs de l'EEDD, à condition qu'ils s'inscrivent au dispositif ETRES. Le soutien à la constitution du réseau européen des acteurs de l'EEDD favorisera l'impact national et européen du projet, et assurera la pérennité du projet, notamment via la mise en place d'une commission formations/métiers qui suivra l'intégration des

modules de formation dans les formations existantes au sein de chaque pays.

### **Commentaires à l'attention du candidat**

#### Points forts

Le projet concerne une thématique cruciale au niveau européen, l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le partenariat est diversifié, riche et complémentaire dans le domaine de l'EEDD.

L'analyse des besoins et l'état des lieux ont été menés de manière approfondie par chaque partenaire sur son territoire. L'originalité du projet réside dans la combinaison de l'accompagnement à l'EEDD avec une démarche de participation citoyenne se voulant inclusive.

Le programme de travail est clair et bien détaillé, les différents lots de travail s'enchaînent logiquement. Les modalités de validation et de reconnaissance des acquis visés par les modules qui seront créés, et leur intégration dans le système ECVET, seront définies. Le soutien à la constitution du réseau européen des acteurs de l'EEDD favorisera l'impact national et européen du projet.

#### Points d'amélioration

Globalement, la démarche d'égalité entre membres du partenariat, si elle est intéressante car participative, risque de montrer ses limites dans le cadre de la gestion d'un projet aussi ambitieux, d'une durée de 3 ans, avec 7 partenaires au total, dont plus de la moitié ne dispose pas d'expérience des projets européens. Il aurait fallu être plus directif dès la candidature, avec la fixation de règles précises et intangibles.

Il est indiqué que les activités présentées pourront faire l'objet d'un réexamen, voire d'une répartition ou d'une redistribution lors du lancement du projet. Il eut fallu définir un cadre clair, avec des activités attribuées à des partenaires précis, sous peine de rencontrer des difficultés à exécuter le projet par la suite et à atteindre les objectifs fixés.

Le nombre total de jours demandés pour les productions intellectuelles est excessif au regard des livrables prévus. Les coûts exceptionnels demandés ne sont pas détaillés et les modes de calcul utilisés ne sont pas explicités.